

COMPTE RENDU DE LA

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 MARS 2016

Convocation du 29 février 2016

Affichée le 29 février 2016

Sous la présidence de M. Patrice WEISS, le Maire

Conseillers présents : BRUCKER Jean, GAILLARD Stéphane, KLEIN Marcel, KLEINCLAUSS Joseph, MEYER Bruno, VETTER Bernard, CRIQUI Marc, MARTZLOFF Christian, FRITZ Michèle, WENDLING Nadine.

Conseillers absents excusés : WEISS Bernard (a donné procuration à WEISS Patrice), BECK Isabelle, GUERRIER Catherine, BROSE Estelle.

KLEIN Marcel est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 8 février 2016 a été adopté à l'unanimité.

1. Heures complémentaires à payer à Mme Criqui

Le Maire explique au Conseil Municipal que, suite à l'absence ponctuelle de Mme Geneviève Brose, Mme Marlène CRIQUI, a été amenée à effectuer 2 heures complémentaires pour assurer les activités périscolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de payer 2 heures complémentaires à Mme CRIQUI.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2016 à l'article 64111.

2. Demande de subvention de CARITAS Hochfelden

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de CARITAS Hochfelden.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par 11 voix pour (dont une procuration) et une abstention, de verser une subvention de 200€.

Les fonds seront prévus à l'article 6574 au budget 2016.

3. Demande de subvention pour la réalisation d'un projet humanitaire au Népal

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention pour un projet humanitaire au Népal.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance :

- Du rapport sur le voyage au Népal de Mesdames Julia LANG et Virginie WOLFF,
- Des projets d'aides à ce pays suite au violent tremblement de terre de 2015,

Et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- D'accorder une aide de 200 euros au projet en faveur de l'école de Hurikot situé dans le district du Dolgo dans le nord-ouest du Népal ou à une autre école de ce district.
- Autorise le maire à signer tous documents relatifs à cette aide

Les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6745 au budget 2016.

4. Acquisition de nouvelles vitrines d'affichage extérieures

Le Maire explique au Conseil Municipal que les panneaux d'affichage extérieurs se sont dégradés avec le temps et qu'il faut les remplacer.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de consacrer un montant maximum de 2.500 € TTC à cet investissement.
- Autorise le maire à signer tous documents relatifs à ces acquisitions.

Les crédits nécessaires seront inscrits en investissement, à l'article 2184 au budget 2016.

5. Eglise : travaux de dérouillage et de mise en peinture du berceau métallique des roues et des battants des cloches et participation du Conseil de Fabrique

Le Maire explique au Conseil Municipal que le berceau métallique, les roues, les brides et les battants des cloches sont rouillés et nécessitent une remise en état.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et des offres et après en avoir délibéré, par 11 voix pour (dont une procuration) et une abstention,

- Décide de faire réaliser ces travaux par l'entreprise Halbwachs pour un montant de 3.200€ HT, soit 3.840€ TTC,
- Décide du plan de financement suivant :
 - Fonds propres
 - Récupération de la TVA
 - Participation financière du Conseil de Fabrique : 1.000€
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

Les crédits nécessaires seront inscrits en investissement à l'article 21318 au budget 2016.

6. Eglise : participation financière du Conseil de Fabrique au nouveau chauffage

Le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux travaux d'installation d'un nouveau système de chauffage à l'église, le Conseil de Fabrique de l'église propose une participation financière à ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte du Conseil de Fabrique une participation financière à ces travaux de 11.000 euros,
- Autorise le maire à signer toutes pièces relatives à cette participation financière qui sera inscrite au budget 2016 à l'article 1328.

7. Relevés topographiques dans le cadre de la mission confiée au CAUE en vue de l'extension du cimetière : choix du géomètre

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande du CAUE pour la réalisation de relevés topographiques en vue de l'extension du cimetière communal et des aménagements autour de la mairie et de l'église, dans le cadre de sa convention de mission d'accompagnement de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et des différentes offres et après en avoir délibéré, à 9 voix pour (dont une procuration) et 3 abstentions,

- Décide de retenir l'offre du cabinet CARBIENER pour un montant de 740€ HT, soit 888€ TTC.
- Autorise le Maire à signer le marché et toutes pièces pour la réalisation et le paiement de ces travaux.

Les dépenses seront inscrites au budget 2016 à l'article 2116.

8. Agenda d'Accessibilité Programmé : travaux à réaliser et programmation

Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmé réceptionnée le 25.9.2015, présentée par la commune d'Ettendorf, a été approuvée par le Préfet. Les travaux devront être réalisés dans un délai de 3 ans à compter du 7 décembre 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Note avec satisfaction que les dérogations demandées ont été obtenues,
- Décide que la réalisation de ces travaux se fera sur les années 2016, 2017 et 2018,
- Autorise le Maire à lancer les consultations.

9. Téléphones portables : demande aux opérateurs pour une meilleure qualité de réception

Le Conseil Municipal note de nombreuses réclamations de la part d'administrés en raison de la mauvaise réception sur leurs téléphones portables, quelques que soient les opérateurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Estime que ces mauvaises réceptions doivent être améliorées,
- Demande au Maire d'engager toutes les démarches nécessaires pour que ces dysfonctionnements soient corrigés.

10. Inscription au budget 2016 de la recette provenant de la vente d'un terrain communal à M. et Mme Autelin

Vu la délibération du 17 décembre 2014,

Vu l'acte de vente signé le 16 février 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise l'inscription du produit de la vente d'une partie du terrain cadastré section 8, n°229, pour une surface de 13,60 ares, d'un montant de 3.400 € au budget 2016 à l'article 024. Le titre se fera au compte 775.

Pour extrait conforme,
Ettendorf le 7 mars 2016.

Le Maire, Patrice WEISS